

Manche

Université. Premières réponses aux bacheliers et étudiants mardi 22 mai L'heure de vérité pour Parcoursup et les lycéens

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | dimanche 20 mai 2018

730 mots



La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, veut dédramatiser l'échéance du 22 mai. - Crédit

LA NOUVELLE plateforme d'entrée dans les études supérieures, Parcoursup, au cœur d'une loi qui a suscité contestations et blocages d'universités, délivrera mardi ses premières réponses aux quelque 810 000 futurs bacheliers et étudiants en réorientation. L'heure de vérité pour ce système qui a succédé au très critiqué APB.

Le lycéen face aux réponses

S'il reçoit plusieurs « oui », il doit n'en garder qu'un seul et donc renoncer aux autres, dans un délai d'une semaine, afin de remettre dans le système les places ainsi libérées. Il peut aussi garder un ou plusieurs vœux « en attente » (et renoncer aux « en attente » qui au bout du compte ne l'intéressent pas). Les réponses sont communiquées sur le dossier personnel Parcoursup ou sur l'appli si le jeune l'a téléchargée.

Le moment attendu

À partir de 18 heures, les jeunes recevront les réponses aux vœux inscrits au printemps. Pour les filières sélectives (classes prépa, BTS, DUT, double-licences etc.), ce sera « oui », « non » ou « en attente », comme les années précédentes. Pour les filières non sélectives (licences générales), « oui », « en attente » ou « oui si » si l'université considère que le candidat ne possède pas les connaissances et compétences requises. Il est accepté à condition qu'il s'engage à suivre un parcours d'accompagnement.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, le 22 mai « n'est pas une date fatidique » mais celle à laquelle « commencent à arriver les réponses ». Contrairement à APB, qui publiait ses réponses lors de trois vagues successives distantes de plusieurs semaines, Parcoursup « fonctionne en continu ».

Les réponses « en attente »

Un grand nombre de jeunes vont vraisemblablement ne recevoir que des réponses « en attente » mardi soir. Surtout, pas de panique, recommande le ministère de l'Enseignement supérieur,

qui souligne que les places auxquelles les jeunes renoncent sont « immédiatement » remises dans le système. Les listes d'attente sont réactualisées chaque jour, avec de nouvelles réponses publiées en tout début de chaque journée.

Cette année pour la première fois, le rang sur les listes d'attente sera communiqué par toutes les filières, sélectives et non sélectives. « Mais même si on a l'impression d'être loin sur la liste, cela ne veut rien dire car les positions vont très vite bouger », affirme [Frédérique Vidal](#).

Le ministère estime que deux tiers des inscrits auront eu au moins une proposition la veille du bac le 17 juin et les trois quarts la semaine suivante - les réponses de Parcoursup s'interrompent pendant les épreuves écrites de l'examen.

Des délais toujours à surveiller

À partir du 26 juin, le délai d'une semaine pour accepter ou refuser une proposition et garder ou pas des vœux « en attente » est ramené à trois jours. Si le jeune ne répond pas dans le délai imparti, il perd ses propositions. Il dispose toutefois de cinq jours supplémentaires pour donner signe de vie et garder ainsi ses vœux en attente. S'il reste toujours silencieux, le système considère qu'il n'est plus intéressé par les vœux qu'il avait inscrits sur Parcoursup.

Chaque année, quelque 70 000 jeunes inscrits sur la plateforme d'entrée dans les études supérieures ne se manifestent jamais, la plupart du temps car ils ont été acceptés dans une formation qui ne figure pas sur la plateforme (soit 15 à 20 % des formations, qui devront, selon la loi, toutes y figurer d'ici 2020).

Ceux qui n'ont reçu que des « non »

Dans chaque académie, des commissions vont se réunir dès le 22 mai pour examiner les dossiers des candidats qui n'ont reçu que des « non » à leurs vœux, et qui n'avaient donc postulé que pour des filières sélectives. Elles réunissent des représentants de toutes les formations de leur zone (université, prépas, BTS et DUT) pour proposer au candidat malheureux une place qui soit proche de ses vœux, ou du domaine vers lequel il souhaite se diriger.

Et même parmi les filières non sélectives, certaines (dont Staps, qui prépare aux métiers du sport) ne pourront pas accepter tous les candidats. Ils seront cette année départagés non par tirage au sort comme l'an dernier mais par le classement des dossiers.